

# VIVRE ENSEMBLE À TREMBLECOURT

## LE MOT DU MAIRE

Dans les travaux qui vous avaient été annoncés dans le dernier bulletin municipal, certains sont terminés, d'autres sont encore en cours.

Le columbarium, la réfection de la peinture de la salle polyvalente et l'aménagement de la cuisine, le jeu de quilles sont à présent terminés. Merci à toutes les personnes qui ont apporté leur concours : employé communal, entreprises, conseillers municipaux...

L'entreprise VIRIOT MEYER est intervenue pour une première phase de réfection de la voirie, selon le devis qui avait été accepté par le conseil municipal.

Pour ce qui concerne le dossier d'aménagement de la route départementale 907 (rue de la Mairie), le conseil général a effectué en juin dernier, comme prévu, les relevés de vitesse.

Une réunion de synthèse a eu lieu le 22 octobre 2009, en présence des services du conseil général, du C.A.U.E. du maire et des deux adjoints.

Pour ce qui concerne les relevés de vitesse, entrée du village côté Rosières en Haye, la plupart des véhicules circulent entre 30 et 60 km/heure. Par contre, le deuxième appareil posé du côté de l'entrée Domèvre en Haye confirme que la vitesse est souvent excessive.

Pour cette raison, la commune de Tremblecourt bénéficiera, de la part du Conseil Général de Mthe et Mlle, d'une aide spécifique pour l'aménagement de sécurité de la RD 907 (réfection du

tapis et travaux complémentaires...).

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 21 janvier prochain : le conseil municipal pourra prendre connaissance des projets déjà réalisés dans d'autres communes, définir les principes qu'il retient pour l'aménagement de Tremblecourt (et donc situer l'enveloppe budgétaire qu'il souhaite investir).

La seconde partie de la réunion consistera à examiner un projet de cahier des charges pour le recrutement du maître d'œuvre.

Lorsqu'il y aura accord sur ce cahier des charges, il faudra faire appel aux candidatures des bureaux d'études intéressés (publicité par les moyens légaux dans le cadre de la réglementation des marchés publics). Après étude des dossiers reçus, le conseil municipal auditionnera les trois ou quatre candidats qu'il aura sélectionnés pour un choix définitif.

Le maître d'œuvre choisi sera ensuite chargé d'établir, après différentes réunions d'études et de concertation, un avant-projet sommaire pour demandes de subventions aux différents partenaires.

**En attendant, rappelons qu'il est important de laisser un passage suffisant pour les piétons sur les trottoirs de la rue de la Mairie, ne les laissons pas marcher sur la route alors que les véhicules circulent de plus en plus nombreux, de plus en plus vite.**

## LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

2 juin 2009 : Alexandre BOHL démissionne et quitte le conseil municipal

## HAUT DÉBIT WIFI M@X

Le projet de convention ayant été ratifié, deux fournisseurs d'accès à INTERNET se sont positionnés sur la technologie haut-débit WIFIMAX, et sont en mesure de proposer des abonnements aux usagers de la commune.

Il s'agit de : NUMEO  
WEST TELECOM

tél 0826 624 400  
tél 0811 023 023



## LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale se font actuellement et jusqu'au 31 décembre prochain, dernier délai.

Pour s'inscrire, vous pouvez retirer le formulaire en mairie puis le retourner, complété et signé, accompagné des pièces justificatives demandées (pièce d'identité, preuve de domicile).

A noter : la radiation sur la liste électorale de votre ancien domicile se fait en même temps, il n'y a pas d'autre démarche à effectuer.

## BRIochES DE L'AMITIÉ

Mesdames Danièle JANNEL et Colette RUCKERT ont, cette année encore, fait le tour des familles du village pour leur proposer les brioches vendues au bénéfice de l'AEIM : 60 brioches ont été vendues pour une somme totale de 300 euros et 50 cts.

## BOIS DE CHAUFFAGE

Le garde forestier doit procéder au martelage très prochainement.

Toutes les personnes intéressées (une part = une famille), domiciliées à TREMBLECOURT, pourront s'inscrire. Un bulletin d'inscription comportant les renseignements utiles sera déposé dans chaque boîte aux lettres.

## DECHETTERIE DE BERNÉCOURT

La déchetterie est ouverte aux habitants de la communauté de Communes des Côtes en Haye les mercredis de 13h30 à 17h30 et les samedis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Attention : les pneumatiques ne sont pas admis, ils doivent être repris par votre garagiste lorsqu'il pose les nouveaux.

Il faut savoir que l'élimination, le retraitement ou l'enfouissement des déchets ménagers coûtent très cher, ils constituent l'essentiel de votre facture « ordures ménagères et déchetterie ».

## LA COMMUNE ACCUEILLE UN STAGIAIRE

Maxime FAVRET, est venu prêter main-forte à l'ouvrier communal pendant les vacances d'été. Ils ont effectué divers travaux d'entretien des espaces verts, et notamment la taille de bon nombre d'arbustes de la commune.

## RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Garçons et filles âgés de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile afin d'effectuer leur journée citoyenne.

Par ailleurs, l'attestation de recensement est demandée pour l'inscription au permis de conduire et à certains examens.

## CHASSE

Pour la plaine, l'ACCA de Tremblecourt est présidée par Monsieur Pierre RENAUD de Manonville (le calendrier des jours de chasse est affiché aux tableaux municipaux)

Pour la forêt communale, Monsieur Cédric VOSGIEN est adjudicataire : le calendrier des jours de chasse lui a été demandé et sera affiché dès réception aux deux tableaux municipaux.



## QUOI DE NEUF À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CÔTES EN HAYE ? (ANSAUVILLE, DOMÈVRE EN HAYE, GROSROUVRES, HAMONVILLE, MANONVILLE, MARTINCOURT, MINORVILLE, NOVIANT AUX PRÉS, TREMBLECOURT)

Outre les dossiers classiques (ordures ménagères, déchetterie, déneigement, zone artisanale de NOVIANT AUX PRÉS, aménagement et entretien du ruisseau d'ESCH), les conseillers communautaires travaillent actuellement :

- sur un avant-projet général d'assainissement pour les 9 communes associées. Le mode d'épuration, l'implantation des diverses stations, les objectifs de dépollution à atteindre, les coûts prévisibles... ont fait l'objet d'un rapport du bureau IRH qui a été soumis à l'Agence de l'Eau et au Conseil Général pour avis préalable avant demandes de subventions.
- sur un projet d'aménagement du ruisseau de Grosrouvres tendant à maîtriser et à réduire les crues de plus en plus fréquentes menaçant le village : aménagement du lit, plantations, tailles des arbres, protection des berges, réduction des embâcles...
- sur un projet de partenariat avec la commu-

nauté de communes des 3 Vallées, notre voisine pour la crèche halte garderie de MANONVILLE. 5 places (sur les 25 ouvertes) seront réservées aux communes voisines de notre territoire.

L'ambassadrice du tri visite systématiquement toutes les familles du territoire : son but : mieux vous connaître, vous renseigner et répondre à toutes vos questions, mais aussi vous aider à mettre en place les bonnes pratiques du tri sélectif.

Elle vérifiera la bonne contenance de votre bac à déchets ménagers (140 litres jusqu'à 3 personnes, ensuite 240 litres) et vous renseignera sur la possibilité d'utiliser un composteur pour votre jardin.

Son action n'est pas seulement dirigée vers les adultes, Marie-Catherine ZENDEN a un rôle pédagogique, il est prévu qu'elle intervienne également auprès de toutes les classes du secteur avant la fin de sa mission.

## L'AVENIR DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Divers projets de lois sont actuellement à l'étude à l'Assemblée Nationale : il est possible que les collectivités territoriales soient amenées à une évolution importante pour les années à venir.

Fusions strictes ou souples ? (toutes les communes associées devront-elles impérativement partir ensemble ou certaines d'entre elles pourront-elles reprendre leur liberté et faire un choix différent ?), fusion obligatoire ? non obligatoire ? incitative ? pour combien d'habitants (10 000 ?, 20 000 ?...)

Quelle que soit la mutation à accomplir, elle apparaît particulièrement compliquée : les communautés de communes ont évolué très différemment : compétences exercées, fiscalité, redevance ou taxe ordures ménagères,

sont fondamentalement différentes d'une communauté de communes à l'autre : Petite enfance, assainissement, déneigement par exemple, sont des compétences facultatives très peu exercées par la majorité des structures intercommunales...

Par ailleurs, les aspects humains, administratifs, juridiques, financiers seront complexes à régler (personnel employé, patrimoines acquis, conventions et contrats, engagements financiers, travaux en cours...).

Il faudra donc, outre des outils juridiques performants, beaucoup de concertation, d'objectifs communs, de volonté et de confiance entre les collectivités qui décideront de s'associer pour aboutir à un résultat qui soit acceptable pour tous.

## LE MOT DU MÉDIATHÉCAIRE

Habitants de Tremblecourt, savez-vous que vous possédez un trésor (si, si, un vrai !)?

C'est un lieu que vous connaissez. Peut-être même l'avez-vous déjà fréquenté.

En tout cas, pour vous, son accès est *gratuit* !

En face de l'église, derrière la porte, à l'étage, vous attendent films, musiques, romans, BD et autres merveilles. Vous l'avez deviné, c'est la ...

La Médiathèque, bien sûr. Ce n'est donc pas juste une *Bibliothèque* car on y trouve toutes sortes de choses. Sans doute plus encore que vous ne le pensez : 300 CD, une centaine de films (DVD et cassettes), une trentaine de CD-Roms, des partitions, le tout renouvelé trois fois par ans. De quoi palier une programmation télé pas toujours satisfaisante et agrémenter vos après-midi d'automne.

Vous trouverez encore un large choix de livres, des classiques aux dernières parutions : BD pour enfants et adultes, romans, revues, ouvrages pratiques. Vous cherchez quelque chose de précis? Nous vous le faisons parvenir dans les plus brefs délais de la Médiathèque de Pays !

Des animations sont régulièrement organisées. Pour tout savoir sur le calendrier, connaître la sélection des nouveautés, un seul site, celui de la Médiathèque de Tremblecourt :

<http://mediatheque-tremblecourt.over-blog.org>

Une question, une demande, appelez-nous : **03 83 23 11 68** ;

ou envoyez-nous un mail : [mediatheque14@wanadoo.fr](mailto:mediatheque14@wanadoo.fr)

Nous sommes à votre service ! A bientôt !

Yannick Sellier,  
Responsable de la Médiathèque

*La Médiathèque est ouverte du mardi au samedi.*

*Mardi : 13h30 / 17h00*

*Mercredi : 10h00 / 12h00 - 14h00 / 17h30*

*Jeudi : 13h30 / 17h00*

*Vendredi : 09h00 / 12h00 - 13h30 / 17h30*

*Samedi : 14h00 / 17h30*

*L'inscription n'est pas obligatoire pour se rendre à la médiathèque.*

*Elle est seulement nécessaire si l'on souhaite emprunter des ouvrages .*

*(ADHESION GRATUITE pour les habitants de Tremblecourt,*

*5€ pour les personnes qui n'habitent pas Tremblecourt)*



## LES RÉSULTATS DU RECENSEMENT

En 1990, nous étions 168 habitants (au fait, comment s'appellent les habitants de TREMBLE-COURT ? vous pouvez émettre vos suggestions...), puis, en 1999, nous n'étions plus que 152.

En 2006, l'INSEE comptabilise 188 habitants à TREMBLE-COURT.

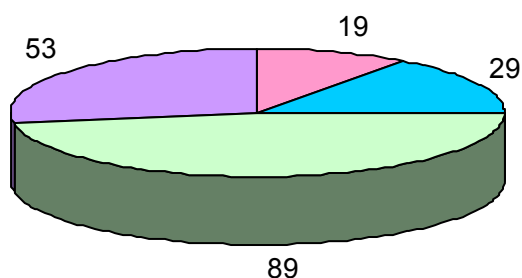
Pour les personnes recensées âgées de 15 à 24 ans, 70.8 % étaient actives, 4.7 % demandeurs d'emplois, 6.6 % élèves, étudiants ou en formation, 7.5 % retraitées ou préretraitées, 10.4 % sans activité.

80 logements ont été répertoriés en 2006, contre 70 en 1990 et 63 en 1968.

En 1968, une famille comportait 3.5 personnes en moyenne, en 2006 la moyenne n'est plus que de 2.6 personnes.

Aujourd'hui, en 2009, entre départs et arrivées, décès et naissances, réhabilitation d'anciennes maisons ou constructions nouvelles, nous serons bientôt 200.

### Répartition de la population par tranche d'âge



- 0 - 6 ans
- 7 - 17 ans
- 18 - 60 ans
- 61 ans et +

« répartition de la population par tranche d'âge », chiffres juillet 2009, commune de Tremblecourt

## ILLUMINATIONS NOËL 2009 & FLEURISSEMENT 2010

Une réunion est proposée à toutes et à tous le MARDI 27 OCTOBRE 2009 à 18 heures salle de l'Amitié à Tremblecourt : chacun, chacune est invité(e) à apporter ses suggestions, et éventuellement préciser l'aide qu'il (elle) peut apporter dans la mesure de ses moyens... .. *travaillons ensemble pour un village plus beau, plus convivial...*

